

**PRESCRIPTION DANS LES RECOURS À EXERCER ET À SUBIR**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CV035	1 jour - 2 h	Bases	Classe virtuelle	179,00 €

**LIEUX ET DATES :****A distance**

- Du 04/06/2025 au 04/06/2025

**OBJECTIFS**

- Adopter les règles applicables en matière de prescription civile
- Gérer les recours amiables et judiciaires à exercer et à subir
- Apprécier les évolutions jurisprudentielles

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**ici >>**

## POINTS FORTS

### Modalités pédagogiques :

**Une formation d'actualité 100% en ligne.**

**Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.**

### Formateur(s) :

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Enjeux de la prescription dans les recours IARD
- B. Maîtriser les règles et modalités de fonctionnement de la prescription civile
- 1. Point de départ
- 2. Délais
- 3. Suspension
- 4. Interruption forclusion
- C. Apprécier ses modalités de fonctionnement
- D. Comprendre, pour mieux appliquer à la gestion des sinistres, la portée des principales décisions jurisprudentielles

### Validation des acquis :

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

**- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

**- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### Personnalisation parcours :

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Tout public

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le

début de la formation.

- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## **TARIFS ET FINANCEMENTS**

179,00 €

Exonérés de TVA

## **CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 02/02/2026 à 07:09